

Comment renvoyer votre bulletin d'inscription ?

- Par courrier, accompagné d'un bon de commande :

Institut national du développement social, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

- Par fax au 01 53 10 24 19

Pour tout renseignement :
Institut national du développement social

Michel Rousseau

Tél : 01 56 81 02 69

Mail : inds.asso@wanadoo.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Un contenu intégrant l'analyse du nouveau contexte socio-démographique, économique et institutionnel, sans omettre l'évolution des postures culturelles, des relations interculturelles et intergénérationnelles, afin d'approfondir la compréhension stratégique des nouveaux enjeux de l'action sociale.
- Un contenu illustré de bonnes pratiques, afin de mieux appréhender concrètement la problématique de la territorialisation de l'action sociale dans une perspective de projet social local et de démocratie participative.
- Un contenu axé sur la promotion d'une conception opérationnelle et fonctionnelle du développement social, afin de se positionner comme responsable du management d'une équipe ayant pour finalité l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social de territoire.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une formation composée de quatre modules complémentaires, permettant une progression pédagogique alternant théorie et pratique.
- Une formation élaborée et conduite avec le concours d'experts et de professionnels reconnus et ayant déjà été impliqués dans la formation des cadres des collectivités territoriales (voir liste des membres du comité d'orientation et de formation de l'INDS).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **L'INDS est agréé organisme de formation** sous le N° 11753113075 d'agrément formation.

■ Lieu

La formation aura lieu à Paris, à l'ODAS : 250 bis boulevard Saint-Germain, 75007, Paris.
métro ligne 12 : station "Solférino" - RER C : station "Musée d'Orsay".

■ Coût de la formation

Tarif normal : 2800 € par participant(e) pour la totalité de la formation, soit 4 modules de 2 jours.

Tarif dégressif : 2400 € par participant(e) à partir de 3 inscriptions dans une même institution.

Ce montant est net, non assujéti à la TVA. Il comprend la prise en charge des repas du midi pour les 8 jours de formation.

- Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation par mail au signataire de l'inscription du participant.

- Pour chaque inscription confirmée, l'organisateur adresse une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée et une attestation de présence

■ Annulation

1. Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou fax).
 - Celles reçues plus de 10 jours avant le début de la formation seront acceptées.
 - Celles reçues moins de 10 jours avant le début de la formation entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité.
2. Après le début de la formation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation



2012

En partenariat avec
l'Observatoire
national de l'action sociale
décentralisée (Odas)



Avec le soutien de



Dates du Cycle
7 et 8 juin 2012
20 et 21 septembre 2012
15 et 16 novembre 2012
6 et 7 décembre 2012

CONTACT :

Institut national
du développement social
13, boulevard Saint-Michel
75 005 Paris
Michel Rousseau,
chargé de mission
Tél. : 01 56 81 02 69
Mail : inds.asso@wanadoo.fr
Site internet : www.inds.fr

Agir en développeurs sociaux dans les unités territoriales

CYCLE DE FORMATION POUR LES RESPONSABLES D'UNITÉS TERRITORIALES DES DÉPARTEMENTS

Face à l'extension de la vulnérabilité dans ses dimensions économiques, relationnelles et identitaires, le développement social ne correspond plus seulement à une quête de performance. L'action sociale départementale doit nécessairement s'adapter au développement de nouveaux modes d'intervention sociale, axés sur la mobilisation des potentialités des personnes et des ressources locales, ce qui requiert une forte implication des responsables territoriaux des départements.

Dans cette perspective, le renforcement de leur compétence stratégique, pour qu'ils puissent participer davantage à la définition et à la mise en œuvre de projets sociaux territoriaux est plus que jamais d'actualité. Il s'agit aussi d'optimiser les compétences managériales des responsables d'unités territoriales afin de favoriser le repositionnement du travail social sur des enjeux collectifs.

1^{er} MODULE (2 jours) : 7 et 8 JUIN 2012

INTRODUCTION DE LA FORMATION

- 1 - Présentation des objectifs de la formation
- 2 - Présentation des principes méthodologiques de la formation

LES ENJEUX DE L'ACTION SOCIALE DANS UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION

1 - Prendre en considération les divers aspects de la question sociale :

- Échanges autour de l'approche éthique et politique de la problématique sociale (rôle de la protection sociale, de l'action sociale, du travail social...).
- Analyse prospective du contexte socio-économique et démographique et de son impact sur le plan économique, relationnel et identitaire.
- Analyse de l'impact de la diversité culturelle sur le travail social.

2 - Mieux comprendre le contexte institutionnel et relationnel :

- Analyse de la situation et des évolutions probables de la répartition des responsabilités entre les diverses catégories de collectivités publiques (État, régions, départements, intercommunalités, communes, mais aussi métropoles...).
- Analyse des nouvelles relations entre acteurs publics et privés, engendrées par la modification des organisations et de leur culture et par la législation européenne et nationale.

2^{ème} MODULE (2 jours) : 20 et 21 septembre 2012

DE L'ACTION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

1 - Participer à l'analyse des politiques sociales mises en œuvre sur les territoires :

- Les transformations du champ de la protection de l'enfance incluant notamment la réforme du 5 mars 2007.
- Les nouveaux enjeux de l'insertion sociale et professionnelle.
- L'adaptation de la prise en charge de la dépendance et du handicap et la mise en œuvre d'une solidarité intergénérationnelle.

2 - Réorienter les politiques sociales départementales après trente ans de décentralisation :

- La gestion par les collectivités locales, et tout particulièrement les départements, de leurs actions obligatoires.
- La construction par les collectivités locales des politiques de prévention et de prévenance.
- La place du travail social dans ce processus.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE FORMATION DE L'INDS

Le cycle est placé sous la direction de Jean-Louis Sanchez, Délégué général de l'Odas.

Avec le concours de : **Cyprien Avenel**, directeur des études et de la recherche à l'Odas ; **Claude Beaufils**, formateur ; **Geneviève Besson**, chargée de l'évaluation et de la prospective sociale à la délégation sociale au conseil général de l'Eure ; **Jean-Philippe Chabannaud**, président du réseau national des services publics en proximité, responsable de la solidarité de la ville de Blois ; **Philippe Cholet**, directeur adjoint des espaces d'action médico-social au conseil général du Doubs ; **Chantal Cornier**, directrice de l'IFTS d'Échirolles ; **Franck Darty**, responsable du département du développement social et services aux personnes, Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) ; **Michel David**, consultant, expert en politique de la ville ; **Rodolphe Dumoulin**, directeur général adjoint du pôle vie sociale et citoyenneté et directeur général du CCAS de Besançon ; **Pauline Figarol**, directrice de la coordination des moyens et des ré-



Cycle de formation pour les responsables d'unités territoriales des départements

3^{ème} MODULE (2 jours) : 15 et 16 novembre 2012

LA CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ

1 - Mieux appréhender les contours de l'intervention sociale dans un contexte de plus en plus insécurisant :

- Analyse des marges de manœuvre des collectivités territoriales confrontées à une crise financière sans précédent.
- Analyse des opportunités d'innover dans un contexte marqué par la prégnance du principe de précaution et la complexité des organisations.

2 - Passer du diagnostic au projet social :

- Les fondamentaux du diagnostic partagé.
- Les repérages des forces et faiblesses des territoires.
- La conduite de la coopération entre les services, les institutions, les élus et les professionnels.
- L'élaboration du projet de service : synergie d'une démarche habitant - acteurs institutionnels.

4^{ème} MODULE (2 jours) : 6 et 7 décembre 2012

LA DÉMARCHE MANAGÉRIALE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL

1 - Orienter l'intervention du travail social vers une dynamique d'actions collectives :

- Le recours à une démarche participative du projet de service.
- L'orientation des actions collectives vers le développement social.
- L'expérimentation et l'évaluation des actions collectives et du développement social.
- Le recours à l'agence des bonnes pratiques (Apriles).

2 - Préciser les enjeux du management et de la gestion des ressources humaines dans une perspective de développement social

- Les apports éthiques, théoriques et méthodologiques du management de groupes.
- L'adaptation des techniques d'animation de groupe et de conduite de réunion.

seaux au pôle Solidarités du conseil général du Pas-de-Calais ; **Marie-Jo Fillère**, coordinatrice du développement social local au conseil général de l'Allier ; **Jean-Marie Gourvil**, directeur scientifique de l'INDS ; **François Le Merlus**, sociologue, président de l'INDS ; **Didier Lesueur**, directeur général adjoint de l'Odas ; **Patrick Norynberg**, directeur général adjoint de la ville du Blanc-Mesnil ; **Jean-Claude Placiard**, directeur général adjoint chargé des solidarités au conseil général de la Somme ; **Jean-Paul Raymond**, directeur général adjoint en charge des solidarités au conseil général de l'Essonne ; **Françoise Raynaud**, ancienne présidente de l'Ancas ; **Hélène Rihn**, responsable de l'action sociale territoriale à la ville de Strasbourg ; **Marc Rouzeau**, chef de projet à l'IRTS de Bretagne et professeur associé à l'IEP de Rennes ; **Jean-Louis Sanchez**, délégué général de l'Odas ; **Marie-Christine Sarre**, directeur général adjoint au développement social et aux solidarités de la ville de Toulouse ; **Claire Thieffry**, responsable du service sécurité à l'Union sociale pour l'habitat ; **Martine Trapon**, directrice générale de l'ENS ; **Michel Vielle**, consultant, président d'association.

Bulletin d'inscription -

Cycle de formation pour les responsables d'unités territoriales des départements 2012

PARTICIPANT : M. MME

Nom et prénom :

Organisme :

Service :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Code postal/Ville :

SERVICE FORMATION :

Personne chargée du suivi de l'inscription :

Téléphone :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION :

Organisme :

Service :

Adresse :

Code postal/Ville :